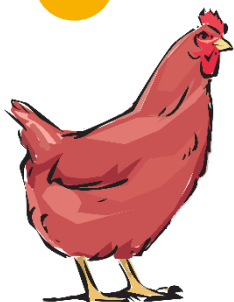


Aménagement des aires de grattage et picotage en élevage de poules pondeuses en cages aménagées

1



La réglementation

Dans le cadre de la directive 1999/74 CE imposant l'utilisation de cages aménagées pour l'élevage de poules pondeuses, il est précisé, que les poules pondeuses doivent disposer d'une litière, c'est-à-dire d'un matériel friable permettant l'expression des comportements de picotage et le grattage. La zone dédiée dans les cages pour la disposition de la litière (parfois placée à l'opposé de la cage par rapport aux nids, zone sans perchoir) est l'aire de grattage et de picotage. La friabilité est considérée ici comme la capacité d'un matériau à se déliter lentement sous l'action des grattages et des picotages.

2 La surface recommandée

Selon le nombre de poules, il est recommandé la surface minimale ci-contre pour le matériau à installer dans la cage

< 25 poules pour 1 cage

>= 25 poules pour 1 cage

1 plaque de 30x40 cm

2 plaques de 30x40 cm

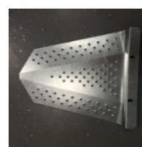
3 Les matériaux non friables

Des matériaux non friables peuvent être utilisés mais ces derniers nécessitent alors l'apport d'un substrat (aliment par exemple distribué via des trous dans la chaîne d'aliment). Les fientes sèches accumulées sur le matériau ne sont pas considérées comme un substrat. Ci-dessous, quelques exemples de matériaux non friables pouvant être utilisés (non exhaustif) :

Tapis malléable (caoutchouc ou polypropylène)



Plaque rigide (métal ou plastique)



NB : la surface recommandée correspond à la surface pleine d'une plaque

Approvisionnement : fournisseurs de cages, vendeurs de matériel avicole. **Fixation** : matériaux généralement fournis avec des clips qui peuvent être fixés au grillage de la cage.

Qualité sanitaire de la cage : une accumulation de fientes sèches est généralement constatée sur les tapis malléables ce qui est moins fréquent pour les plaques rigides. De plus, ces matériaux peuvent créer des gîtes pour le pou rouge *Dermanyssus gallinae*, que cela soit pour les tapis ou les plaques.

Nettoyage/Durabilité : Les tapis malléables étant en général fortement usés et difficilement nettoyables en fin de lot, ils sont peu réutilisés d'un lot à l'autre (2 lots maximum). Les plaques rigides sont plus facilement nettoyables et peuvent être réutilisées à condition de respecter les prescriptions de la charte sanitaire : le matériel d'élevage doit être « en bon état, démontable, désinfectable et en parfait état d'entretien ».

Comportement : Les plaques rigides induisent moins de picotage et grattage que les tapis malléables.

Financiers



Partenaires

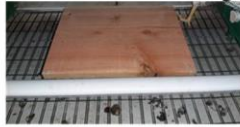


4 Les matériaux friables

Suite à différentes études qui ont permis d'éliminer les matériaux ne combinant pas les meilleurs résultats sur le triptyque bien-être animal, qualité sanitaire et performances technico-économiques, 2 matériaux friables sont proposés : le béton cellulaire et le bois brut non traité (essence tendre). Etant délitables, ils ne nécessitent pas d'ajout de substrat.



Béton cellulaire



Bois brut non traité : Douglas



Bois brut non traité : épicéa



Approvisionnement : ils sont disponibles dans les commerces de bricolage sous formes de plaques. Le conditionnement spécifique pour la cage de poules pondeuses n'est actuellement pas commercialisé. Il est donc nécessaire de les conditionner via une découpe selon les dimensions recommandées et la conformation de la cage (scie sur table, sollicitation d'une entreprise extérieure). Veiller à découper le matériau de sorte à ce que le poids d'une plaque n'excède pas 2,5 kg.

Fixation : plusieurs modalités sont possibles en veillant à ne pas laisser de fixations pouvant blesser les poules, ou attirer le picage :

Percer	Fixer	Installer
les matériaux et fixer avec du serre câble	des crochets sous les matériaux pour qu'ils s'accrochent à l'armature de la cage	des barres sur 2 côtés du matériau (type tuteur de jardinage ou petit tube pvc) à fixer avec du serre câble. L'avantage de cette méthode est qu'elle n'est à réaliser qu'une seule fois ; les barres pouvant rester d'une bande à l'autre.

Qualité sanitaire de la cage : de la même manière que les tapis malléables, des fientes sèches s'accumulent en général sur les plaques et ces dernières peuvent créer des gîtes supplémentaires pour le pou rouge (sous ou dans les crevasses des matériaux, sous l'accumulation des fientes sèches).

Comportement : Le bois brut non traité et le béton cellulaire induisent des comportements de grattage et de picotage similaires aux tapis malléables.

5 Bilan

	Tapis malléable	Plaque rigide	Béton cellulaire	Bois brut non traité
Friabilité	Non	Non	Délibtable	Délibtable
Apport de substrat obligatoire	Oui	Oui	Non	Non
Durabilité	1 à 2 lots	Plusieurs lots (selon état)	Variable : 3 mois à 1 lot	1 lot
Nettoyage	Difficile	Moyen	Non concerné	Non concerné
Poids	Léger	Léger	Très Lourd	Lourd
Picotages et grattages	Fréquents	Peu fréquents	Fréquents	Fréquents
Souillures	Accumulation importante	Peu d'accumulation	Accumulation importante	Accumulation importante
Qualité des œufs	Salissure des œufs possible si ponte sur l'aire de grattage*			
Poux rouges	Possibilité de création de gîtes supplémentaires **			
Coût	Prix = matériau + substrat Variable selon le fournisseur		Prix = matériau uniquement Variable selon le fournisseur	
Temps d'installation	Variable en fonction du conditionnement du matériau et des fixations			

*Pour limiter la ponte hors nid, avoir une surface de nid suffisante pour limiter la surpopulation aux heures de ponte, ajouter un revêtement type tapis malléable en fond de nid, avoir un nid isolé et situé dans une zone sombre par rapport au reste de la cage

** Pour limiter la présence de poux rouges, mettre en place un programme de lutte adapté

Légende bilan : Favorable (vert) Intermédiaire (jaune) Défavorable (orange)

Financeurs



Partenaires

